



Montreuil, le 19 juin 2013

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint Honoré
75800 PARIS

Monsieur le Président de la République,

La situation vécue par les salariés et leurs représentants syndicaux dans le conflit à la SNET (Groupe E.on) n'est pas acceptable.

Nos représentants d'ailleurs n'ont pas manqué d'alerter les Ministères concernés, en fin d'année dernière.

Aujourd'hui, les conditions d'un dialogue social telles que vous et nous l'entendons, sont devenues extrêmement tendues.

En effet, la Direction de la SNET et son actionnaire E.on veulent imposer, voire dicter leur loi, passant outre toutes les procédures normales et de bienséance, franchissant la ligne en proposant un chantage d'une négociation inadmissible à la signature d'un accord.

Et quel accord !

En premier lieu, cet accord devrait recueillir de manière impérative la signature de toutes les organisations syndicales et tous les secrétaires d'instances des Institutions Représentatives du Personnel et ceci dans un calendrier contraint : 3 jours (du 17 au 20 juin), la signature devrait être effective le lundi 24 juin !!!

Cette façon de faire est, selon nous, une volonté d'outrepasser les différentes décisions de justice rendues il y a quelques jours, et auxquelles les employeurs sont opposés.

Par ailleurs, dans leur contenu, au regard de l'avancée des négociations, il n'y a pas d'autres termes que d'injonction ou pis de chantage à la signature en mettant en balance l'arrêt du projet de biomasse de Provence 4 avec la menace de 535 licenciements.

Que l'entreprise opère des restructurations est une chose, mais en aucun cas les salariés n'ont à en pâtir. Ils ont des droits, ils doivent être respectés.

En conséquence, nos organisations demandent une médiation du gouvernement sur cette négociation que veut imposer la Direction de la SNET et de son actionnaire E.on sur les protocoles :

- De conduite dans la réorganisation de la SNET et l'accompagnement social
- Sur la sécurisation du projet Provence 4 Biomasse
- Sur la fin du conflit

Vous comprendrez notre insistance sur la promptitude de votre réponse et de votre intervention auprès de la Direction de la SNET et de son actionnaire pour la révision du calendrier avec sa date couperet du lundi 24 juin.

En plein débat sur la transition énergétique, nous insistons sur la proposition d'un moratoire tant qu'une orientation nationale n'a pas été débattue et arrêtée.

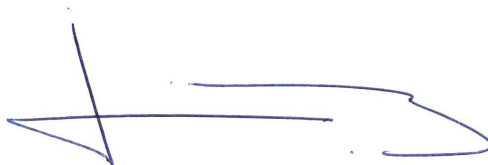
Dans l'attente de votre réponse,

Veuillez recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Virginie GENSEL-IMBRECHT
Secrétaire Générale de la
FNME-CGT



Vincent HERNANDEZ
Secrétaire Général de la
FNEM-FO



Loïc DELPECH
DSC FNME-CGT SNET



Jean-Pierre DAMM
DSC FNEM-FO SNET



Copie :

- Monsieur Jean-Marc AYRAULT - Premier Ministre
- Madame Delphine BATHO – Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
- Monsieur Arnaud MONTEBOURG – Ministre du Redressement Productif
- Monsieur Michel SAPIN – Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social